

MAIRIE
DE
GRÂCES



**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 – 19 H 00**



Date de la convocation : le 6 novembre 2024

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ - Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER
-- Adjoint au Maire, Mesdames COBIGO, C. CORRE, I. CORRE, COURTIN, KERHOUSSE, LOYER,
SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX,
MONNIER.

Absents excusés : Madame Marie-Angèle COMMAULT et Monsieur Pierrick URVOY
Pouvoirs avaient été donnés par : Madame COMMAULT à Madame COURTIN
Monsieur URVOY à Madame Isabelle CORRE

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre MONNIER



- ✚ Délibération n° 66/2024 : Rénovation des lanternes d'éclairage public – programmation Fonds Vert
Vote : **Adoptée à l'unanimité**
- ✚ Délibération n° 67/2024 : Attribution des marchés – Aménagement de la rue du Château de Kéribot
Vote : **Adoptée à l'unanimité**
- ✚ Délibération n° 68/2024 : Tarifs communaux 2025
Vote : **Adoptée à l'unanimité**
- ✚ Délibération n° 69/2024 : Tarifs Cantine Garderie ALSH 2025
Vote : **Adoptée à l'unanimité**
- ✚ Délibération n° 70/2024 : Attributions de subventions
Vote : **Adoptée à l'unanimité**
- ✚ Délibération n° 71/2024 : Renouvellement de la convention avec le groupe SACPA
Vote : **Adoptée à l'unanimité**

- ✚ Délibération n° 72/2024 : Dénonciation de la convention avec l'Etat pour les logements rue Albert Camus
Vote : **Adoptée par 19 voix POUR et 4 voix CONTRE (Mesdames I. CORRE et SABLE et Messieurs BOLLOCH et URVOY)**

- ✚ Délibération n° 73/2024 : Acceptation d'un don
Vote : **19 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Mesdames I. CORRE et SABLE et Messieurs BOLLOCH et URVOY)**

- ✚ Délibération n° 74/2024 : Ouverture des commerces le dimanche en 2025
Vote :
 - Par 14 voix POUR - 9 voix CONTRE (Mesdames COURTIN, BRIENT, COMMAULT, MOURET et Messieurs BONNEAU, GIRONDEAU, LE ROUX, LACHIVER, MONNIER) autorise l'ouverture des établissements de commerce de détail alimentaire les 21 décembre et 28 décembre 2025.

 - par 16 voix POUR, et 7 voix CONTRE (Mesdames COMMAULT et COURTIN et Messieurs BONNEAU, GIRONDEAU, LACHIVER, LE ROUX, MONNIER) autorise les commerces de détail non alimentaire (équipement de la maison) à ouvrir les dimanches 30 novembre, 7 décembre, 14 décembre et 21 décembre 2025.

A Grâces, le 14 novembre 2024

Le Maire,

Yannick LE GOFF.



Affiché le : **14 NOV. 2024**